



Communiqué de Presse **14 juillet 2011, 14h00**

Politique d'Air Mauritius pour les patients nécessitant des soins à l'étranger

Air Mauritius, sensible aux frais que doivent encourir les patients qui doivent se faire soigner à l'étranger, a mis en place un protocole d'accord avec les autorités compétentes depuis de nombreuses années.

Des centaines, voire des milliers de personnes ont pu bénéficier d'escompte sur les billets, une façon pour Air Mauritius d'exprimer sa solidarité citoyenne, notamment envers les plus nécessiteux.

La politique de santé publique relève toutefois des autorités compétentes et Air Mauritius ne saurait se substituer à cette politique et aux autorités.

Air Mauritius entreprend plusieurs actions pour affirmer sa responsabilité sociale et celle-ci touche à plusieurs domaines notamment la santé, le sport, la culture, l'environnement entre autres. Cette politique est revue régulièrement en fonction des besoins évolutifs de la société mauricienne. Dans ce contexte, Air Mauritius reste ouverte aux discussions avec les autorités compétentes.

www.airmauritius.com

Air Mauritius est la compagnie aérienne nationale de la République de Maurice. Créée en 1967, elle opère actuellement une flotte comprenant quatre A340-300, deux A340-300E, deux A330-200, deux A319 et deux ATR 72-500. Air Mauritius dessert présentement vingt-six destinations en Europe, Asie, Australie, Afrique et Océan Indien.

Communications & Corporate Affairs, 3rd Floor, Air Mauritius Centre
President John F. Kennedy Street, Port-Louis, Republic of Mauritius
T (230) 2077361/2 **F** (230) 2135901 **e-mail:** com@airmauritius.com